

LE LANGAGE DU COUPER-DECALER AUX PRISMES DES NORMES LEXICO-SEMANTIQUES : JEUX ET ENJEUX

Ouattara Bakary KAMAGATE

Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo

kamagatebakary27@gmail.com

Résumé

Toute langue s'acquiert selon des exigences propres et à partir de la maîtrise de la toute première composante qu'est l'oral. L'usage correct et actuel des mots doit donc recourir à une fréquente mise en relation de la structure synchronique avec l'évolution diachronique dans les études linguistiques. Si une attention particulière est portée sur un groupe d'usagers précis à savoir les "faiseurs" du couper-décaler, c'est bien parce que dans la pratique de la langue, les mots partent souventes fois en aventure pour se retrouver sous des formes modifiées ou connaissent des mutations sémantiques profondes. Il reste que sur les plans linguistique et discursif, ces usagers n'ont pas toujours conscience de cette approche qu'ils ont de la langue, d'où la problématique sous-jacente au respect des normes langagières. La présente étude a pour objectif de décrire un certain nombre de transgressions lexico-syntaxiques et sémantiques présentes dans ce type de musique urbaine afin d'en comprendre les motivations linguistiques et extralinguistiques.

Mots clés : *Norme lexicale, langue orale, discours, synchronie, diachronie.*

Abstract

Every language is acquired according to its own requirements and starting from the mastery of the very first component which is the oral. The correct and actual use of words must therefore resort to a frequent correlation of the synchronic structure with the diachronic evolution in linguistic studies. If particular attention is paid to a specific group of users, namely the "artists" of the couper-décaler, it is because in the practice of language, words often go on adventures to find themselves in modified forms or undergo profound semantic mutations. The fact remains that, at the linguistic and discursive levels, these consumers are not always aware of this approach to language, hence the underlying problem of compliance with language norms. The objective of this study is to describe a number of lexical-syntactic and semantic transgressions present in this type of urban music in order to understand the linguistic and extralinguistic motivations.

Keywords: *Lexical norm, oral language, discourse, synchrony, diachrony.*

Introduction

La langue est une institution sociale inhérente à l'espèce humaine d'autant plus qu'elle demeure l'outil fondamental à même de rendre possible la communication entre les usagers. En règle générale, tout

locuteur émet des propos dans l'intention de se faire comprendre par son interlocuteur. Et c'est par le biais des mots que les échanges entre les membres d'une même communauté linguistique se réalisent. Dans cet exercice quotidien, bien des mots qui font partie du langage quotidien ont été détournés de leur signification première. Galvaudés, transformés, malmenés, ils masquent leur sens véritable, ce pour quoi ils ont été créés, c'est-à-dire exprimer un état, une sensation, voire une idée. Ils se retrouvent alors dans de nouveaux paradigmes sémantiques qui tranchent nettement avec leur sens étymologique. A priori, rien ne permet d'établir une relation entre le sens originel et le nouveau sens. Dans ce contexte, employer des termes inappropriés constitue une double violation : celle de la langue et celle plus grave encore, de l'incompréhension que cela suscite de la part d'une frange des locuteurs. L'usage d'expressions impropres ou qui favorisent une expansion de sens participe-t-il à l'enrichissement de la langue ou au contraire l'appauvrit-elle ? Face à cette interrogation, A. Boufarra, cité par (GBAKRE A. J. M, 2017 :2) ajoute en interpellant : « Le modèle culturel français n'est-il pas appelé à reconsidérer ses choix et priorités en matière de langue et de communication en France et dans l'espace francophone » ? C'est une lapalissade d'affirmer que la langue remplit une fonction sociale fondamentale qui est la communication entre les individus. Et qu'à ce titre, si elle est enrichie par de nouveaux apports linguistiques, elle évolue et se modifie au fil des siècles. En d'autres termes, n'est-il pas question aujourd'hui de « démocratiser » le français afin de le rendre plus performant et opérationnel ? Surtout qu'en France, pays par excellence et d'origine du français, à côté de la norme standard coexistent toujours des régionalismes qui résistent encore au temps. Il s'agit essentiellement du basque, du breton, du catalan, du flamand etc. qui représentent un ensemble de langues géographiquement et historiquement implantées sur le territoire français et dont les locuteurs revendiquent leur identité linguistique.

Quant à (Simard Y, 1994 :22) il affirme plutôt que l'usage du français revêt une importance capitale : « L'école est devenue obligatoire dans l'esprit de tous car elle permet d'acquérir des connaissances qui permettent de s'élever socialement et d'atteindre une compétence en français donnant la possibilité d'occuper des fonctions socialement valorisantes ». Il ressort que c'est sur la base de la maîtrise de la langue officielle que l'on peut prétendre à de hauts postes de responsabilité.

Aucune langue n'étant statique, l'histoire du français enseigne qu'il a connu plusieurs et longs cycles d'évolution et de maturation depuis la période antique jusqu'au siècle classique avant d'aboutir à cette forme actuelle. C'est d'ailleurs ce qu'explique (N'GUESSAN K. J, 2007 :77) quand il évoque la situation du français parlé en Côte d'Ivoire en ces mots: « Le français tel qu'il est pratiqué en Côte d'Ivoire se particularise à tel point qu'on peut dire qu'il devient, dans une certaine mesure, une variété autonome par rapport au français central servant de norme de référence ».

La variation du français est devenue tellement récurrente en Afrique francophone en général et particulièrement en Côte d'Ivoire que le même auteur apporte quelques éclairages : « En Côte d'Ivoire comme certainement dans beaucoup d'autres pays de l'espace francophone, plusieurs variétés de français coexistent, se concurrençant souvent, s'interpénétrant parfois, correspondant toujours à des besoins et des situations de communication spécifiques » (op cit) Cette façon particulière bien ivoirienne d'utiliser le français va aboutir inéluctablement selon (N'GUESSAN K. J., 2008 :19) à la naissance et à la spécification de variétés langagières ivoiriennes « Il existe trois variétés de français parlé en Côte d'Ivoire le français populaire ivoirien, le français des scolarisés et le nouchi ». Seulement, loin de catégoriser les locuteurs du français à Abidjan et en Côte d'Ivoire en général, leur usage dépend de la situation de communication. La particularisation du français en Côte d'Ivoire va se réaliser par le biais des productions aussi bien orales qu'écrites.

Par ailleurs, en parlant du caractère plurilingue de la ville d'Abidjan, (ABOA Laurent Alain, 2016 :164) souligne en ces termes : « Lieu d'hétérogénéité culturelle et linguistique, la ville favorise la pluralité de l'appartenance des individus à des groupes sociaux, de même que la variabilité de leurs positionnements sociaux et de leurs identités. Les contacts de langues du fait notamment des populations migrantes, les brassages culturels, les tensions sociales et identitaires sont des signalétiques linguistiques et culturelles de l'espace urbanisé. Cette description s'adapte parfaitement au contexte urbain abidjanais ».

Il découle de ces variétés de français, de nouveaux comportements linguistiques auxquels vont s'adonner les usagers de la langue. En

pareilles circonstances, si la valeur d'une phrase n'est pas à chercher dans les mots qui la composent, mais dans le statut de la personne qui l'a formulée, force est de reconnaître que les artistes du couper-décaler sont en général à la recherche du "sensationnel lexical" dans le seul but d'égayer les mélomanes. Selon (Calvet, 1995 :17), « il faut considérer que la chanson est un phénomène pluriel, qui conjugue plusieurs types de signifiants : la langue bien sûr, la mélodie, le rythme, l'orchestration, la gestuelle, les éclairages, etc. Du point de vue de la perception, ces signifiants s'adressent à deux sens, la vue et l'ouïe ». Dans le cadre de cette étude, sera analysée, seule la dimension relative à l'écoute c'est-à-dire la chanson telle qu'on l'entend, ou telle que le disque la transmet, laissant de côté la chanson telle qu'on la voit, sur scène ou sur un écran de télévision.

Si la mélodie est exploitée et expliquée uniquement par les spécialistes de la musique, en revanche les paroles peuvent être décryptées et faire l'objet d'étude par les linguistes afin d'y déceler toute sorte d'incongruité. C'est à cet exercice que nous nous soumettons en recherchant les écarts et leur impact à l'écoute des chansons du couper-décaler.

La première hypothèse qui se dégage d'une telle analyse est le désintérêt manifeste qu'éprouvent les artistes qui sont plutôt portés sur les sonorités mélodieuses que les paroles de la musique. Sur le coup, ils ignorent certainement que les paroles peuvent être parsemées d'écarts langagiers. Une deuxième hypothèse relève cette fois-ci du caractère même de l'écart qui peut être appréhendé en réalité comme une esthétique musicale, utilisée en vue de rendre la musique plus harmonieuse et mélodieuse. Il importe donc d'attirer l'attention des usagers, que quoique mélodieuses, au-delà de l'esthétique sonore, les paroles de la musique, en elles-mêmes comportent des insuffisances qu'il importe d'étudier.

Le recueil du présent corpus est fait à partir des paroles du couper-décaler présentant des déficits phonético-phonologiques, lexicaux et sémantiques. Il s'agit essentiellement du groupe musical ivoirien Kiff No Beat avec les titres phares « Aladji » et « Approchez Regardez ».

Norme linguistique et français standard

1. La norme linguistique

Selon (Jean Dubois, 1970 :12-13) « On ne doit pas confondre la grammaticalité avec ce qu'on appelle habituellement la norme. Cette

dernière se réfère souvent à un usage défini de la langue, limité par les contraintes socioculturelles...la grammaire définit certes une norme, puisque, par définition toute phrase qu'elle ne génère pas est agrammaticale, mais elle est indépendante de tout jugement de valeur ». Il est évident que pour cet auteur, la norme implique l'existence d'usages prohibés et fournit son objet à la grammaire normative. Il ajoutera par la même occasion que la norme est tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique alors que pour (Georges Mounin, 1993 : 241), « la norme est la moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, ou usage imposé comme le plus correct ou le plus prestigieux... ».

S'inscrivant toujours dans la même veine, R. L Wagner cité par J. Authier, et A. Meunier (1970 :49) souligne qu' « une attitude normative implique que l'on ait discerné des niveaux entre plusieurs manières de s'exprimer, hiérarchisé ces niveaux et conféré à l'un d'eux, la dignité de modèle ». Au-delà de ces conceptions, il est à noter que dans la pratique, le non-respect de la norme est plus perceptible à l'oral qu'à l'écrit en raison de son caractère spontané et sa pratique qui a lieu généralement en situation de proximité. En revanche, l'écrit renvoie plus souvent à des pratiques différées, certains procédés syntaxiques sont plus ou moins développés selon le médium utilisé. Pour autant, l'absence d'un marqueur morphologique ne signifie pas une absence de lien mais simplement que la relation est marquée autrement. Aussi, cette étude n'a nullement la prétention de faire un examen complet de la question de la norme linguistique, sujet sensible et éminemment complexe. À cet égard, il est important de rappeler que l'analyse porte avant tout sur la langue écrite c'est-à-dire sur les paroles écrites de chanson en vue de porter une appréciation sur les caractéristiques du français utilisé.

1.1 Le français standard

On admet communément qu'il existe un parler d'un niveau médian, appelé langue commune ou français standard. Comment caractériser cette langue ? C'est à Charles Bally que nous empruntons cette définition. « Le sujet parlant a l'impression qu'il y a dans la langue des mots fréquents et des mots rares, des expressions usuelles et des expressions non usuelles ; cela prouve indirectement l'existence d'une langue commune qui reflète, dans un groupe linguistique donné, les formes constantes de la vie humaine et de la vie sociale ; toutes les formes

d'expression servant à des emplois plus restreints ou particuliers à des groupements plus limités lui restent subordonnés (...). La langue commune subordonne tous ces moyens d'expression à la nécessité vitale de la communication des pensées ; (...). Elle a horreur du luxe d'expression ; elle tend à unifier les nuances synonymiques : son idéal est de n'exprimer chaque chose que d'une seule manière. » Charles Bally, cité par (Peytard J., Genouvrier E, 1970 :186). Il ressort en toile de fond de cette définition un caractère simpliste au français standard. Toutefois, dans cette simplicité, ce français observe constamment les règles en rapport à l'usage et à la grammaire du français. En d'autres termes, le français standard est certes, simple mais pas populaire. Son vocabulaire, quoique fréquent et courant, demeure correct, avec des expressions et tournures usuelles.

1.2 Qu'en est-il des plans de l'analyse linguistique ?

A la suite de Saussure qui oppose langue et parole, Jean Louis-Calvet quant à lui établit une différence entre la phonétique (qui décrit la prononciation effective des sons de la langue chez les différents locuteurs) et la phonologie (qui dégage de ces prononciations une structure abstraite permettant d'organiser ces sons de la langue). La phonétique est alors à côté de la parole alors que la phonologie se situe du côté de la langue. Sur le fait, il poursuit en ces termes : « ...et cette séparation entre l'abstrait et le concret laisse prévoir qu'à côté du phonème abstrait et invariant, ces réalisations phonétiques puissent présenter, au contraire des variantes. Tout le problème est alors de savoir si ces réalisations différentes sont soit explicables par des variables sociales soit à l'inverse, permettant de structurer le groupe social ». Une telle analyse reste plausible d'autant plus que la variation linguistique naturellement, témoigne bien de la nature éminemment sociale de la langue. Qu'il s'agisse du français, ou de toute autre langue, les langues varient parce qu'elles sont utilisées par un ensemble de locuteurs aux allégeances et aux identités multiples.

Le présent corpus recueilli à partir des écarts relevés dans les paroles du couper-décaler révèle multiples transgressions lexicales et sémantiques, dues à divers facteurs. Relativement aux erreurs lexicales, elles se déclinent en deux points : un premier niveau où l'orthographe est soit tronquée, soit morphologiquement inexplicable. Quant au deuxième niveau, elles sont celles qui impliquent l'utilisation incorrecte du lexique.

Il ne s'agit pas des erreurs orthographiques dans lesquelles le mot est mal écrit, mais plutôt des erreurs qui concernent un mot mal employé, inexact, imprécis ou inapproprié. Les erreurs lexicales comprennent aussi des mots dont le préfixe ou le suffixe n'est pas à la place appropriée.

A travers cette étude, nous allons rechercher dans quelques paroles de musique, sous quelle forme, dans quels termes, se pose la question de l'existence d'un français haché pour les linguistes et autres puristes de la langue.

Présentation des écarts langagiers du couper-décaler

2. Analyse du corpus selon les différents axes linguistiques

2.1 Sur le plan phonétique et phonologique

- (1) *Ça yé dans boubou là, je dis ça yé dans boubou là = cela se trouve à l'intérieur ou dans la poche du boubou*

“Ça yé” prise comme locution employée pour exprimer l'occurrence de quelque chose est la forme modifiée de “cela est” composée du démonstratif « cela » et du verbe « être ». Expression employée également pour signifier la conjoncture d'un fait ou d'un événement, son caractère présent et réalisé. Une prononciation rapide peut entraîner une rupture phonétique, altérant ainsi la forme originelle. On note que la syllabation est parvenue à créer un ensemble facile à prononcer mais haché et saccadé. Aujourd'hui, nombreux sont les usagers qui utilisent fréquemment de telles formes au quotidien.

(2) Je vais vous *manyer* dans le son “Manyer” ici est une déformation phonétique du verbe manger. Très souvent, seule une prononciation ou un débit rapide permet d'obtenir cette forme hachée. Ce phénomène est tellement récurrent qu'un mot comme “argent” a fini par connaître le même sort. A travers plusieurs conversations courantes, en lieu et place de “argent”, c'est plutôt “layan” qu'on entend dans les propos des usagers. Malgré cet écart phonétique, l'intercompréhension est très nette entre les différents interlocuteurs c'est-à-dire que l'interlocuteur comprend très bien le sens du message que véhicule le locuteur.

Dans les faits, « manger » qui devrait être transcrit [mãʒe] connaît morphologiquement une transformation pour aboutir à [mãje], le son ʒ

ayant pris la forme de **j**. A priori, cette opposition de la consonne et la semi-consonne ou semi-voyelle démontre qu'elles sont différentes. A posteriori et dans le cas d'espèce, lorsqu'on examine les sons [ʒ] et [j.] du point de vue de leur relation avec le sens du mot, on se rend compte que hormis la caractéristique de semi-consonne pour **j** et de consonne pour **ʒ**, tous les deux partagent les mêmes traits c'est-à-dire palatale et sonore. D'où la déduction subséquente : [ʒ] et [j.] pris phonologiquement /ʒ/ et /j/ se présentent comme des variantes du même phonème dans la mesure où ce sont deux mots appartenant à la même langue et correspondant à des émissions sonores différentes qui ont gardé le même signifié.

2.2 Une dimension morfo-lexicologique

A l'observation de ces deux exemples supra, on se rend vite compte que le vocabulaire en usage chez les artistes du couper-décaler fait appel à un mécanisme de création des nouveaux mots. Aussi, ces procédés participent-ils à la particularisation de ce français tout en conservant certaines méthodes du français standard. En effet, dans certaines paroles du couper-décaler, il y a manifestement fabrication de nouvelles unités lexicales ou celle d'unités n'ayant jamais existé sous cette forme, à partir d'éléments appartenant au système morphologique du français. Tout ceci illustre du dynamisme linguistique de ces locuteurs, qui les créent sans hésiter parce qu'ils les jugent immédiatement compréhensibles si l'on se réfère à l'exemple suivant:

(3) *Tu me **démoisis** et tu te **barres**.*

Dans cette séquence, le terme « démoisis » a été construit à partir du radical *moisir*, qui est un verbe du deuxième groupe avec pour signification s'altérer, se détériorer, se gâter sous l'effet de l'humidité, de la température. Adjoint au préfixe « dé », le sens littéral donnerait à peu près : s'améliorer, s'amender, se perfectionner, se réformer ou se régénérer, ce qui n'est pas le cas. Dans les faits et précisément en se rapportant à cette étude, cet exemple signifie plutôt « donner de l'argent », et ce à cause de la présence de l'affixe “dé” qui est un morphème, donc non autonome, forme avec le radical “moisis”, une nouvelle unité lexicale n'ayant jamais existé sous cette forme. Le procédé morphologique ainsi choisi se réalise à partir d'éléments appartenant au système morphologique du français.

En étudiant les paroles du couper-décaler, il se dégage une certaine fertilité doublée d'une instabilité notoire. A propos de cette mutabilité linguistique, Frédéric Deloffre écrit que : « une langue n'est nullement un système clos, fermé, arrêté, une fois pour toute. Une langue peut être assimilée à un organisme vivant, dans la mesure où elle est capable de s'adapter sans cesse à des besoins nouveaux, notamment en créant des mots ou des locutions désignant des réalités nouvelles ». Le vocabulaire du couper-décaler subit cette épreuve de mutabilité. Mieux, les mots se livrent, ici, une sorte de "combat" pour la survie. Certains résistent pendant que d'autres tombent en désuétude. Ce mouvement est entretenu par les événements sociaux et politiques du pays. Plus l'événement continue de marquer les esprits, plus les mots créés en sa faveur restent d'actualité dans l'usage. Généralement, les événements disparaissent de l'actualité entraînant avec eux, la plupart des mots ou expressions.

2.3 Sur le plan sémantique

Si l'on admet en général que les Ivoiriens, particulièrement certains artistes ont une façon particulière de s'exprimer en français, cela se ressent d'abord au niveau phonétique. Mais au-delà de cette approche, il existe également des expansions de sens. Le français utilisé dans le couper-décaler se caractérise par une abondance du phénomène de déplacement de sens. Ce procédé consiste à utiliser un terme déjà existant dans le français standard, en lui conférant un contenu sémantique nouveau comme on peut l'observer dans les exemples suivants où l'on rencontre un déplacement ou néologie de sens.

- (4) *Tu me vois sapé de la tête jusqu'au pied, façon **ça ment sur moi**=De la manière je suis bien vêti, je manque cependant d'argent*

Pris isolément, « mentir » signifie dissimuler, déguiser volontairement la vérité, nier ou taire ce qu'on devrait dire. C'est pourquoi à première vue, le segment « **ça ment sur moi** », ne désigne rien d'autre que tenir des propos mensongers à l'endroit d'une tierce personne, ce qui est parfaitement compréhensible dans les langues ivoiriennes. Cependant, en français standard une autre lecture est nécessaire avant d'appréhender le sens connoté. Mieux il faut recourir à un niveau de langue presque relâché pour saisir la quintessence de l'expression. Dans de tels

enchainements, le lien sémantique est rendu délicat alors que l'analyse grammaticale habituelle est facilement interprétable.

(5) *Il faut me **dépanner** = Il faut me tirer d'affaire en me donnant de l'argent*

À l'origine, le verbe « dépanner » consiste à réparer un mécanisme en panne mais dans les paroles du couper-décaler, il désigne une assistance financière apportée à quelqu'un. Cependant, dans un français familier, il peut consister à tirer quelqu'un de l'embarras. On observe que d'une expression à une autre, les sens connotés l'emportent sur le sens dénoté c'est-à-dire le premier sens. Ces dernières se sont si bien intégrées dans le quotidien des locuteurs que ceux-ci ne s'en aperçoivent presque pas. Pour Alain Laurent Abia Aboa (2007 :161) « C'est le cas en Côte d'Ivoire, principalement en milieu urbain à Abidjan où l'appropriation du français, entièrement acquise par la population donne lieu à l'émergence de variétés endogènes, caractérisées par des restructurations dans différents domaines du système linguistique du français »

(6) *Aujourd'hui les **kpoclé** demandent les **rougeots**.*

Étymologiquement, selon le dictionnaire Larousse « rougeot » orthographié aussi rougeaud renvoie à l'idée de ce qui a une couleur un peu rouge en français régional. Il désigne également la maladie physiologique liée à la culture de la vigne. Sous ces angles, il est évident qu'aucun des sens invoqué ne réfère au contexte de notre exemple. Dans la musique du couper-décaler, il s'agit de billet de banque, particulièrement celui de 10.000 F, en raison de son ancienne couleur rougeâtre. Aujourd'hui, dans la couleur du billet de 10.000F prédomine le violet mais cela n'a nullement empêché les usagers de la langue de maintenir la désignation sous le vocable de « rougeot ».

(7) On a **cassé les prix** pour les gbakaman

En analysant le syntagme, « cassé les prix », on observe qu'il est composé comme suit : le verbe « casser » et du substantif « prix ». À l'origine, « casser », c'est mettre en morceaux, diviser (une chose rigide) d'une manière soudaine, sous l'action d'un choc, d'une pression, d'un coup (Le Grand Robert de la langue française). Quant à « prix », il désigne le rapport de valeur d'un bien à un autre bien (Marchandise), et,

spécialement, le rapport d'échange entre un bien et la monnaie (Coût, valeur). A priori, aucun élément ne permet de rapprocher les deux termes si l'on s'en tient à leur définition étymologique en faisant fi du contexte de notre étude. A posteriori, dans un langage familier, « casser les prix » signifie (liquider, sacrifier, solder). C'est en quelque sorte vendre à perte une marchandise ou un produit. Si dans les paroles de la chanson que nous étudions, l'artiste faisait allusion à des biens matériels, l'expression ne souffrirait d'aucune incongruité sémantique. Seulement l'expression « casser les prix » suivie du groupe prépositionnel “pour les gbakaman” réfère à un échange entre argent et “bien humain” ou plus exactement déboursier peu de moyen financier pour s'offrir du plaisir sexuel. Le déplacement de sens est très prononcé d'autant plus que le signifiant de départ est aux antipodes de la réalité à laquelle l'on est en droit de s'attendre.

(8) Or Vieux môgô laisse ça, on va **se laisser**, on va **se laisser**

Se laisser : Verbe du premier groupe qui se conjugue à certains temps avec l'auxiliaire être. Pronom à sens passif où le sujet correspond au complément du verbe à l'infinitif. Signifie être volontairement ou non, l'objet d'une action. Dans un langage familier, « c'est être agréable à » selon le dictionnaire Larousse. Dans le contexte du couper-décaler, « se laisser » signifie « terminer, finir une action ou un processus ». Une expansion de sens aboutit également à « se quitter ». A partir de ces différents sens, il ressort clairement que le sens dénoté a tendance à s'effacer pour laisser place à d'autres connotations très présentes dans les paroles du couper-décaler. A ce sujet, ADOPO (2009 :5) reconnaît que « En tant que telle, la langue française devient “une langue ivoirienne ”, un français acclimaté auquel les Ivoiriens ont su donner forme et contenu ». Selon son analyse, le français tel qu'il est parlé aujourd'hui, fait partie intégrante des langues véritablement ivoiriennes dans la mesure où il intègre harmonieusement les structures syntaxiques des dites langues comme dans les exemples infra :

(9) *Ya k̄poclé de **deux cents deux cents***

(10) *Ya k̄poclé de **trois cents trois cents***

(11) *Ya k̄poclé de **quatre cents quatre cents***

Ces trois exemples se réfèrent aux structures des langues ivoiriennes de par leur structure syntaxique. En effet, les langues maternelles ivoiriennes admettent la répétition du numéral cardinal quand il s'agit de donner le prix d'articles disposés en tas. Cela n'a aucune incidence sur la compréhension de l'énoncé, bien au contraire il le renforce.

Au total, on note que les faiseurs du couper-décaler ont recours aux calques. Ces calques concernent surtout certains syntagmes figés comme « casser les prix » ou mot isolé comme « mentir ». Seul un usager averti peut savourer l'exactitude de ces termes ou expressions.

Ce français typiquement ivoirien est aussi caractérisé par l'esprit créateur des chanteurs du couper-décaler. Ces derniers enrichissent la langue française à partir des modes classiques de formation des mots français. Il s'agit notamment de la recomposition, la préfixation, la suffixation ou encore la composition.

3. Qu'est-ce qui fait varier le langage du couper-décaler ?

Au cœur d'une variation diastratique ?

Cette variation correspond en quelque sorte au marquage sociolinguistique d'un terme dans la mesure où elle définit le groupe social qui l'utilise. Dans le cas d'espèce, on se réfère soit à une communauté de classes sociales bien définies soit à de groupes socioprofessionnels utilisant un vocabulaire ou un lexique spécialisé. Généralement, le choix des termes n'est pas anodin car, selon les situations de communication, une variation s'opère et apporte des informations sur le locuteur ou le personnage. Les chanteurs du couper-décaler ont une particularité qui ressort à travers leur chansons. Il s'agit des louanges ou encore "attalaku" faits à l'endroit de certaines personnes pour les magnifier ou les encenser. Pour y parvenir, un certain nombre de termes spécifiques ou expressions sont dès lors convoqués.

3.1 Le régiolecte ou le lieu d'acquisition

Dans l'acquisition d'une langue, le lieu ou le milieu habituel du locuteur reste un facteur déterminant car l'environnement social favorise les échanges. Les habitudes langagières évoluent avec les réalités sociales des usagers. En règle générale, les groupes musicaux naissent dans des ghettos ou les bistrotts avant de connaître leur ascension musicale avec le temps. Le dénominateur commun de ces jeunes reste leur volonté commune à vouloir coûte que coûte devenir de célèbres artistes dans le

futur. Issus de milieux défavorisés où règne la précarité, ces futurs chanteurs font usage d'un langage qui tranche nettement avec les normes du français normé. Il s'agit soit du nouchi, soit du français populaire ivoirien, qui puisent tous deux dans le stock lexical des langues maternelles ivoiriennes ou font des rapprochements sémantiques avec ces mêmes langues. L'habitude langagière de ces usagers reste très présente dans les textes de leurs chansons, d'où la présence très marquée de termes ou d'expressions inappropriées.

3.2 *Le sociolecte ou les facteurs sociaux*

Tous les mots d'un texte musical sont subjectifs, puisqu'ils ont tous été choisis par le chanteur. Cependant, il conviendra d'évaluer l'impact du milieu immédiat du locuteur qui permettra de retrouver les traces de cette coloration subjective. Ici, la succession des événements sociaux ou les réalités sociales du moment demeurent la principale source d'inspiration des artistes du couper-décaler. Il est clair que les paroles des textes qui prennent en compte les aspirations des mélomanes seront très bien perçues même si cela se réalise à travers un français approximatif. Dans le cas d'espèce, les sonorités mélodieuses supplantent dans une certaine mesure tout autre élément en rapport avec le message véhiculé, ce qui laisse supposer que les mélomanes accordent moins de temps et d'intérêt au décryptage des paroles de même que leur effet sur leur personne. C'est d'ailleurs, pourquoi les non spécialistes de la langue estiment que ces déformations sont légitimes et donc acceptées.

Au sujet de cette analyse, Claude Hagège (1985 :261) corroborera : « Le langage au service de ceux qui ont pour objet d'induire des comportements, est instrument de pouvoir tout court ». Plus l'artiste parvient à faire l'unanimité autour de sa personne, plus sa musique c'est-à-dire la mélodie combinée à la parole est également appréciée.

3.3 *Le style ou la formalité de la situation*

Au niveau du style, il est à souligner qu'une tendance se dégage généralement en matière musicale. Certes les mots n'ont, par eux-mêmes, d'autres sens que ceux qu'il plaît aux locuteurs de leur attribuer. Mais les mots comprennent les usagers de la langue autant que ces derniers les comprennent. Les mots, on le sait naissent et meurent comme les hommes qu'ils caractérisent. Ainsi quand les hommes ont des problèmes, cela affecte immédiatement leur vocabulaire. N'est-ce pas Leibniz qui disait

que « l'on peut déterminer le progrès, la joie de vivre, la résistance ou la décadence d'un peuple selon les mots qu'il emploie » ?

Pour Bally cité par (Mougeon F., 1993 :62), cette analyse est d'autant plus d'actualité que « les faits d'expression du langage reflètent la sensibilité ou l'affectivité des locuteurs placés dans certaines situations de communication, et par leur contenu agissent sur la sensibilité ». Au-delà d'une telle analyse, il faut ajouter que sur le plan pragmatique, si nous nous intéressons au locuteur-chanteur, il nous faut distinguer la valeur affective et péremptoire d'un phénomène apparenté que le linguiste Charles Bally, traitant des mots, a appelé « effet par évocation ».

Donc «à force de figurer régulièrement dans la langue de certains milieux ou dans certains types de style, les mots acquièrent une puissance évocatrice particulière : non seulement nous font-ils songer immédiatement à leur ambiance habituelle, mais ils suscitent les réactions que nous inspire cette ambiance » (Bally C., 1951 :234)

Même si la musique du couper-décaler fait la fierté des Ivoiriens en Côte d'Ivoire et partout ailleurs comme le souligne Frank Gawa (2014 :106) en ces termes : « En effet si ce rythme musical traverse les frontières et semble être porté par un phénomène de jeune, c'est qu'il trouve à travers cette catégorie sociale, les déterminants de son succès », il n'en demeure pas moins que le développement de cette invention musicale doit aussi son succès au développement du phénomène des maquis qui jalonnent les rues des quartiers de la ville Abidjan. En effet la ville d'Abidjan est le fruit de l'évolution, « le lieu où la concentration humaine est importante et où les attitudes des ivoiriennes et des ivoiriens changent et se reconfigurent au contact des autres cultures urbaines, en créant la ville, les jeunes ivoiriens se recréent eux-mêmes ». (Op cit 113).

Conclusion

Le décryptage des paroles du couper-décaler a permis de mettre en lumière une très forte disparité des ressources linguistiques selon les productions. Il ressort que les transgressions observées relèvent soit d'une méconnaissance des outils langagiers, soit simplement d'un effet de mode afin de satisfaire à des exigences mélodieuses, d'autant plus que les mots n'ont, par eux-mêmes, d'autres sens que ceux qu'il plait aux locuteurs de leur attribuer. La plupart des écarts phonétiques relevés dans les textes du "couper-décaler" se situent au niveau vocalique.

Toutefois, un phénomène de combinaison inexplicable et étranger au français standard a été relevé. En outre, l'on rencontre des déformations phonétiques que partagent la quasi-totalité des locuteurs du français standard en Côte d'Ivoire. Ces réalisations bien que fautives, se sont imposées comme norme endogène du français. Seuls, quelques locuteurs, parfois spécialistes de la langue, tiennent compte de ces faits. La plupart des usagers de la langue sont souvent surpris que ces formes soient considérées comme fautives, car à leur yeux, il s'agit d'une sorte de "légitimité" ou d'usage correct de la langue. Pour comprendre les changements linguistiques qui ont abouti aux écarts observés dans notre analyse, il est grand temps de sursoir à l'idée qu'une langue, et partant le français, serait un ensemble homogène ou un vaste clos. C'est plutôt la reconnaissance de plusieurs variétés de français qui existent, les unes à côté des autres, et souvent entremêlées les unes aux autres. Au total, le langage varie en fonction de l'âge, de la région, de la classe sociale et du groupe ethnique.

Bibliographie

- ABOA Alain Laurent** (2016), *La dynamique du français en milieu urbain à Abidjan*, Le français en Afrique N° 30, Institut de Linguistique Française - CNRS – Nice
- Adopo Assi François** (2009), *Le français, langue ivoirienne*, Revue des Langues, théories et modèles linguistiques n° 5, Université de Cocody, Abidjan
- Authier Jacqueline** (1972), *Norme, grammaticalité et niveaux de langue*, Langue française n°16, Persée, pp 49- 62
- Calvet Louis Jean** (1981), *Chanson et société*, Paris, Payot
- Dubois Jean** (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse
- Dubois Jean** (1970), *Eléments de linguistique française* : Paris, Larousse
- Gawa Francis** (2014), *Le coupé décalé en Côte d'Ivoire : Sens et enjeux d'un succès musical*, African Sociological Review Vol 18 2 2014
- Hagège Claude** (1985), *L'homme de parole* : Contribution linguistique aux sciences humaines, Paris, Fayard
- Hagège Claude** (1987), *Le français et les Siècles*, Paris, Editions Odile Jacob
- Kouadio N'Guessan Jérémie** (2007), *Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ?* Hérodote volume 3 n°126

Kouadio N'Guessan Jérémie (2008), *Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène*, Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 40/41

Mougeon Françoise (1996), *Les emprunts lexicaux à l'anglais comme marqueurs de variation sociostylistique dans le français de France et du Canada* », Toronto, Canadian Scholars Press.

Mounin Georges (1993), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Quadrige PUF

Peytard Jean .et Genouvrier Emile (1970), *Linguistique et enseignement du français*, Paris, Larousse

Simard Yves (1994), *Les français de Côte d'Ivoire*, Langue française, N°104

Référence électronique

GBAKRE Andoh Jean-Marie (2017) *Distorsion langagière ou expression d'une identité linguistique Le français à l'université*, 22-03 | 2017 Mise en ligne le: 25 septembre 2017, consulté le 06 avril 2021

<https://www.bulletin.auf.org>

Larrivée Pierre (2018), *La notion de variation dans le langage : quelques repères*, *Corela* [En ligne], HS-26 | 2018, mis en ligne le 14 novembre 2018, consulté le 07 juin 2021. URL :

<http://journals.openedition.org/corela/6650>, DOI :

<https://doi.org/10.4000/corela.6650>